



Ce n'est pas en disant « Seigneur, Seigneur ! » qu'on entrera dans le Royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père » (Mt7,21)

Cette parole de Jésus, rapportée dans l'Evangile selon saint Matthieu, résume l'Evangile de ce dimanche. Il me faut faire la volonté du Père !

Il me faut rechercher et consentir à la volonté du Père ! Je peux être prompt à dire « Oui Seigneur je veux faire ta volonté », mais ne pas tenir longtemps ce « Oui » à cause des renoncements que je perçois qu'il me faut faire. Le premier fils du maître dans la parabole de Jésus en est là : il dit oui à son père mais ne va pas travailler à sa vigne. Il honore son père des lèvres, mais pas en actes.

Le second refuse d'abord d'aller travailler à la vigne de son père, puis « s'étant repenti » il y va. S'il n'honore pas son père des lèvres, au moins le fait-il en acte. L'idéal est d'honorer Dieu notre Père en parole et en acte, mais c'est là un chemin progressif et si nous tombons, si d'abord nous lui disons « non », nous pouvons encore réjouir notre Père en nous convertissant. C'est ce que dit le prophète Ezéchiel : « Parole du Seigneur : Prendrai-je plaisir à la mort du méchant et non pas plutôt à ce qu'il se détourne de sa conduite et qu'il vive ? » (Ezéchiel 18,23).

Mais la question qui se pose est : n'avons-nous pas intérêt à faire la volonté de Dieu le Père, ou bien n'est-ce qu'une question de devoir. Les deux fils de la parabole sont héritiers du père : travailler à la vigne, c'est prendre soin dès maintenant de ce qu'ils auront en plénitude à son décès. Travailler maintenant à la vigne c'est travailler à ce que leur niveau de vie ne baisse pas prochainement. De même, nous sommes les héritiers de Dieu le Père, nous recevons déjà les dons de l'Esprit Saint comme les arrhes de notre héritage, les arrhes de la Vie divine. Travailler aux œuvres du Seigneur en faisant la volonté du Père c'est nous disposer à produire, dès cette vie, les fruits de l'Esprit et c'est nous préparer à la divinisation, à la sanctification complète de notre être lorsque nous entrerons dans le Royaume de notre Père.

Seigneur donne nous de trouver notre joie à accomplir ta volonté !

Règles sanitaires

C'est au préfet des Yvelines qu'est laissée la compétence de décider si la restriction des rassemblements à 30 personnes s'applique dans les lieux de cultes. Pour l'instant la célébration des offices n'est pas limitée en nombre, réjouissons-nous ! Notre évêque nous demande de continuer à respecter les règles sanitaires durant la célébration de la sainte messe. **Mais il attire notre attention à ce qui se vit sur le parvis à la sortie de la messe. Il serait regrettable qu'à cause d'une baisse de vigilance en sortant de l'église en ne respectant plus les gestes barrières, il nous soit interdit de célébrer la messe à plus de 30 personnes !** Merci de votre compréhension. Votre curé.

AGENDA

Louange : Tous les vendredis de 19h30 à 20h dans l'église d'Orgeval

Adoration du Saint Sacrement vendredi 2 octobre puis tous les premiers vendredis du mois de 20h15 à 22h dans l'église d'Orgeval avec possibilité de recevoir le sacrement de réconciliation.

Catéchèse Vous êtes catéchistes ou vous voulez découvrir comment être catéchiste ? Pour peut-être vous lancer dans la belle aventure de la transmission de la foi aux enfants de la paroisse ! Venez mercredi 30 septembre à 20h30 à la salle paroissiale de Chambourcy (36 grande rue) à la formation diocésaine des catéchistes sur le parcours que nous utilisons.

Intentions de messe de la semaine

Sam 26	Morainvilliers	18h30	Agathange HALLOPEAU
Dim 27	Chambourcy	10h30	Christophe CALANT
	Orgeval	18h30	Jeanne Renée CHAZAL
Mar 29	Chambourcy	8h45	Les âmes du purgatoire
Mer 30	Orgeval	8h45	Françoise FILLON
Jeu 1er	Chambourcy	8h45	Marie-Brigitte BERGER
Ven 2	Orgeval	8h45	Bernard HALLOPEAU
Sam 3	Orgaval	8h45	Pour les vocations
	Chambourcy	18h30	Brigitte CARPENTIER
Dim 4	Orgeval	10h30	Françoise FILLON

Cette semaine, nous prions pour :

Notre défunt : Roger Chartier

Les mariés : Lucile REUZEAU et Virgil NEVE

Pol-Antoine de SAINT REMY et Clémence de SAINT LEGER

La baptisée : Ambre Mahieu

Curé : Père Vianney de LACOTTE

Claire-Marie Ginet

secretariat@paroisse-orgeval-morainvilliers.fr

☎ 01 30 65 02 10

Maison paroissiale : 34 rue du dessous des Prés 78630 Orgeval

Permanence du père Vianney – le jeudi de 17h à 18h30 et le vendredi de 18h à 19h30

Permanence du Secrétariat – Jeudi 13h30 à 15h30 et Vendredi de 9h à 14h

Site Internet

www.paroisse-orgeval-morainvilliers.fr

Facebook

www.facebook.com/ParoisseOrgevalMorainvilliersBures